



La Présidente

Arrêté n° 2021-327 du 21 octobre 2021

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
VU le Décret n°2011-1870 du 13 décembre 2011 modifiant le décret n°87-191 du 24 mars 1987 portant création de l'établissement public chargé de l'aménagement du secteur IV de Marne-la-Vallée

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Est désignée pour représenter la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France au sein du Conseil d'administration de l'Établissement public chargé de l'aménagement du secteur IV de Marne-la-Vallée (EPAFRANCE)

- **Madame Nathalie TORTRAT**, *conseillère régionale d'Île-de-France*

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Île-de-France.

Valérie PÉCRESSE

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tel: 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr